

DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST

Samedi 5 Novembre 2016
de 9 heures 30 à midi et de 14 h à 17h30
sur le site de la déchetterie du Pays du Saintois

Munissez-vous de sacs, bacs ...

Pour servir le maximum d'habitants, quantité limitée à 200 litres par foyer, dans la limite des stocks disponibles.

Félicitations à :

Regrets pour :

Lucas BARDIN
né à NANCY le 20 février 2016
Ruben WALCZAK
né à NANCY le 13 avril 2016
Matéo MAILLARD
né à NANCY le 3 mai 2016
Malo DARDINIER CREUX
né à NANCY le 27 mai 2016
Liam CEKOVIC
né à NANCY le 26 juin 2016
Elena THIRIET
née à NANCY le 11 juillet 2016
Tiago HAPFER
né à NANCY le 18 août 2016

Odile MAIRE
décédée à Nancy le 22 février 2016

Bienvenue à :

Jennifer DUBOIS
Patrick et Marie-France ORSI
Bruno BLONDEAU et Muriel BARBIER
Mr et Mme Julien PARMENTIER
et leur enfant
Maxime GAUTHIER et Julie LEPAUL
Françoise HILD
Mr et Mme Frédéric MARQUET
et leurs enfants
Alexandre THIRION et Samantha HECHT
Bruno SCHEHR

Retrouvez tous les numéros du Petit Craonnais en format pdf sur notre site :
<http://www.haroue.fr/pcaonnais.htm>

Bibliothèque

les mardis de 17H à 18H30 & les mercredis de 14H30 à 16H00
et les samedis de 10H à 11H30

Les numéros utiles

Mairie : 03 83 52 40 12
SAMU : 15 - Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17
Centre de Secours d'Haroué : 03 83 52 45 72
Gendarmerie d'Haroué : 03 83 52 40 13
EDF (sécurité - dépannage) : 0810 333 054
Maison de Santé Pluridisciplinaire : 03 54 17 00 50
ASAPA : 03 83 52 49 29
ADMR : 03 83 32 48 74
Ambulances du Saintois : 03 83 52 40 03 - 06 15 29 33 47

Directeur de publication : Guy BOUVIER - Rédacteur : Rémy DEBORD - Secrétaire de rédaction : Muriel GÉRARD
Imprimé par nos soins — Les annonces et les articles doivent être déposés en mairie



Le Petit Craonnais

Bulletin municipal

Novembre 2016



ADOPTONS LES COMPORTEMENTS QUI SAUVENT

Message de Philippe MAHÉ Préfet de Meurthe et Moselle

Les attentats, qui ont touché notre pays, ont fait prendre conscience au public de la multiplication des risques environnants. De nombreux Français ont exprimé le souhait d'apprendre les comportements qui sauvent.

Pour répondre à cette demande, le gouvernement a labellisé le projet :

« Adoptons les comportements qui sauvent »

en qualité de Grande Cause Nationale 2016.

Ainsi les sapeurs-pompiers, la Croix-Rouge française et l'association départementale de protection civile, organisent des séances d'initiation de deux heures. Au cours de ces sessions gratuites, certains gestes de premiers secours seront enseignés.

Ces sessions sont organisées sur l'ensemble du territoire français au cours du mois d'octobre et de novembre 2016. Le programme complet sera consultable sur le site internet de la préfecture à partir du 24 octobre 2016.

Cette campagne se terminera avec une grande action « le samedi qui sauve » qui aura lieu le 12 novembre prochain. Je vous rappelle que ces acteurs majeurs mènent des actions de sensibilisation et proposent des formations de la population tout au long de l'année.



Adoptons les comportements qui sauvent
— Informez-vous, formez-vous :
www.comportementsquisauvent.fr



TENEZ VOUS INFORMÉS DE TOUT CE QUI SE PASSE À HAROUÉ ET RECEVEZ LES ACTUALITÉS EN DIRECT !

Pour vous inscrire à notre lettre d'information ou nous informer d'un événement,
envoyez un courriel à l'adresse suivante : actus@haroue.fr

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES,
Des gens ordinaires qui ensemble feront des choses extraordinaires.
Pourquoi pas vous ?



En France 80% des sapeurs-pompiers sont des sapeurs-pompiers volontaires. Ils représentent une ressource irremplaçable et indispensable pour nos concitoyens.

Ce modèle français de sécurité civile est une force qui nécessite de renforcer et maintenir le vivier des sapeurs-pompiers notamment en milieu rural. Plus que jamais, le corps des sapeurs-pompiers a besoin des volontaires pour venir en aide aux populations.

Le maillage territorial très serré des centres d'incendie et de secours constitue une formidable force pour les communes. Il permet ainsi à ses sapeurs-pompiers d'intervenir très rapidement y compris dans les secteurs ruraux.

L'engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire est avant tout un acte citoyen ouvert aux femmes et aux hommes désireux de consacrer une partie de leur temps libre à contribuer à la sécurité de leur secteur. L'attachement au territoire et à sa défense, la solidarité entre les habitants, notamment dans les situations d'urgence, sont autant de valeurs que partagent et défendent les sapeurs-pompiers.

La méconnaissance des conditions de recrutement et d'exercice du volontariat est l'obstacle majeur au recrutement. En effet, l'activité de sapeur-pompier volontaire n'est pas réservée aux plus jeunes (possibilité d'être recruté de 16 à 55 ans), aux hommes (les femmes ne représentent que 10% des effectifs) ou encore aux athlètes de haut niveau (dans une équipe il y a de la place pour tous ...).

Depuis plusieurs mois, des appels à une entraide, dans un contexte perturbé, se sont multipliés: réservistes dans la police, la gendarmerie ... , mais venir en aide à la population passe aussi par les opérations de secours.

La sécurité est l'affaire de tous les citoyens, alors n'hésitez pas à vous renseigner et à faire connaître votre envie de rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers.

Si le volontariat n'est pas un emploi, des indemnités sont cependant versées en fonction des heures effectuées, tant pour la formation que pour les interventions.

Les candidats potentiels peuvent se renseigner au centre de secours le plus proche de leur domicile ou directement auprès de la cellule volontariat du Groupement Territorial de Nancy aux coordonnées suivantes :

Caserne de proximité : Capitaine Nicolas Bouvier

Correspondance : Adjudant-chef Pascal ENGEL, Réfèrent SPV

Groupement Territorial de Nancy, 22 Boulevard Joffre - 54000 Nancy

Contacts : volontaires.groupementnancy@sdis54.fr

Tel : 03 83 17 30 21 ou 03 83 17 30 32

RELEVÉ DES COMPTEURS

L'agent releveur passera le 07/11/2016

En cas d'absence, vous pouvez communiquer vos index par internet :

www.enedis.fr pour l'électricité

www.grdf.fr/releve pour le gaz

ou par téléphone au : 0820 333 433(0,12€la minute).

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE 2016 :

11 heures : office à l'église de Haroué

11 heures 45 : Monument aux Morts de Haroué avec remise de décoration,

puis vin d'honneur à la Salle Polyvalente de Haroué.

PERMANENCE DU RELAIS FAMILLES DU SAINTOIS

dans le cadre du Point Info Familles :

Un accueil administratif et informatif gratuit est effectué à la mairie d' Haroué

L'accueil vous reçoit le 1er et 3ème vendredi du mois de 14h-16h30
du 7 octobre 2016 au 21 avril 2017

Une personne formée vous accompagne dans le cadre des démarches administratives qui ponctuent votre vie familiale : courriers divers, dossiers de demande d'aide au logement, dossier CMU, inscription pôle emploi.

Renseignements et informations pour des activités, sorties, professionnels spécifiques ...

Contact: Relais familles du Saintois: 06 63 94 86 19

courriel : r.famillesruralessantois@gmail.com

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Nous vous rappelons que le règlement sanitaire départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés.

Dans l'annexe II de l'article R 541-8 du Code de l'Environnement, relatif à la classification des déchets, on trouve les déchets de jardins et de parc.

En conséquence, les déchets verts (de tonte et/ou d'élagage) ne doivent pas être brûlés, mais déposés à la déchetterie de Tantonville.

SORTIE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous rappelons que, par mesure d'hygiène, vos bacs et conteneurs (et sacs) d'ordures ménagères doivent être sortis :

le mercredi dans la soirée

et qu'ils doivent être rentrés

le jeudi en début de matinée.